

CAILLE

## LE VILLAGE ET SES ABORDS

Alpes Maritimes

13

Site Inscrit

## CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

## Site Inscrit

Arrêté du 8 décembre 1977

## Autres mesures de protection concernant le site

- néant

## Propriété

Publique et privée

## Autres protections au titre des sites sur la commune

- néant

## Superficie

917 ha



## COMPOSANTES DU SITE

## Motivation de la protection

Le val de Caille forme une large dépression pastorale fermée de toutes parts de monts et de reliefs. Dominé par le rocher élancé dans le ciel du Bauroux (1644 mètres), le petit village de Caille s'égrène le long d'une croupe de dolomies à l'ouest de la plaine. Le village se développe en contrebas du site d'un modeste château, et bénéficie d'une exposition très favorable recevant les premiers rayons de soleil dès l'aube en toute saison. Les maisons simples et sans prétention s'alignent harmonieusement le long d'une rue, colonne vertébrale d'une silhouette singulière visible de tous les alentours. La dépression, humide et inondable (un embut ou perte se situe non loin de Caille), «immense plaine, s'étend avec une horizontalité surprenante», et est tout entière dévolue aux troupeaux et aux cultures fourragères. «La verticalité des sommets qui l'entourent n'en est que plus accentuée». Les versants forment un écrin de boisements, dont la teinte émeraude contraste avec les prairies variant selon les saisons du vert tendre au jaune ocre.

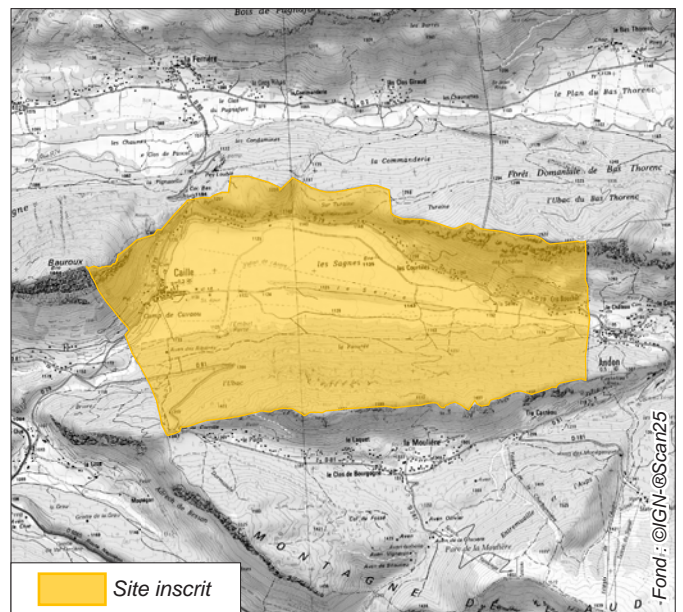
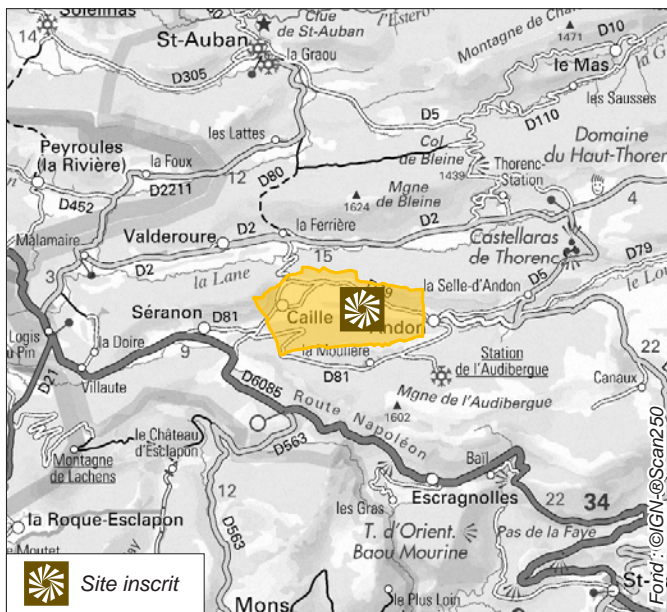
La commune facilement accessible depuis Grasse et située à proximité de la station d'altitude de Thorenc et de celle de ski de l'Audibergue, connaît dans les années 1960-1970 un développement des résidences secondaires à caractère pavillonnaire. Ces constructions nouvelles se concentrent à la Moulière (en dehors du périmètre d'inscription) près des pistes de ski, et le long de la RD79 en direction d'Andon. C'est dans le but de maîtriser cette urbanisation de «cabanons (ayant) poussé de tous côtés sans ordres et sans homogénéité» (extrait d'une note interne du ministère de la Culture et de l'Environnement) qu'est entreprise l'inscription de ce site de moyenne montagne à la qualité reconnue.

## Etat actuel / Observations

L'ensemble du site a conservé son intégrité paysagère liée à la gestion pastorale des terres. Ceci permet le maintien de vastes espaces ouverts et entretenus mettant en scène la silhouette de Caille et le cadre montagneux environnant : sommet du Bauroux, l'Audiberge, la Montagne de Bleine.

Le village de Caille s'est développé avec mesure, préservant globalement sa silhouette si reconnaissable et son caractère rural paisible. La plaine de Caille, de 4 km sur 1km dans sa plus grande largeur, a conservé sa vocation pastorale et seules des exploitations agricoles se sont développées dans le prolongement oriental du village. Le long de la RD79 le développement pavillonnaire s'est poursuivi, fondu dans les boisements.

### LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE

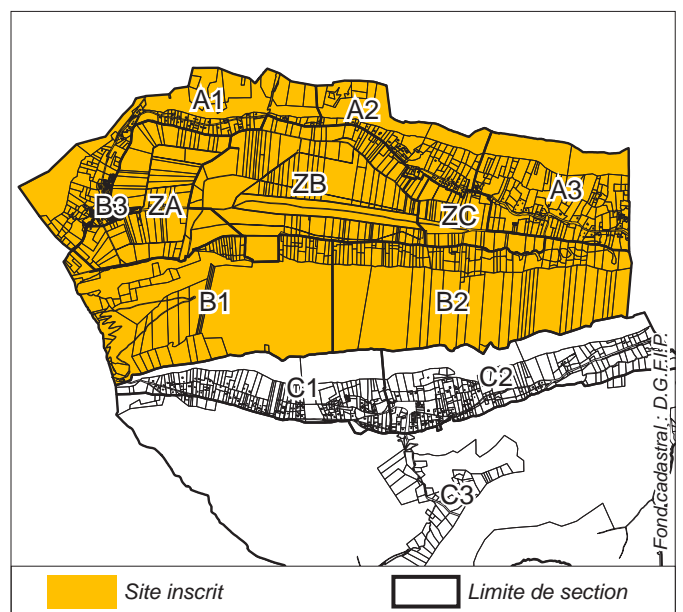


### Arrêté du 8 décembre 1977

Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département des Alpes-Maritimes l'ensemble formé sur la commune de Caille par le village et ses abords et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre conformément au plan annexé au présent arrêté :

- à partir de l'intersection des limites communales Caille / Seranon et Caille / Valderoure :
- la limite des communes Caille / Valderoure,
- la limite des communes Caille / Andon,
- la limite des sections B2/C2 et B2/C1,
- la limite des sections B1/C1,
- la limite des communes Caille/Seranon jusqu'à son intersection avec la limite des communes Caille/Valderoure (point de départ).

La délimitation de ce site correspond sur le **cadastre actuel** aux références suivantes : Section A1, A2, A3, B1, B2, B3, ZA, ZB et ZC en totalité.



Report du périmètre sur le cadastre actuel